



UKRAINE



TABLEAU DE LA SITUATION DE L'EGALITE FEMME/HOMME

L'Ukraine est un État d'Europe de l'Est, le deuxième d'Europe par sa superficie. Elle est bordée par la mer Noire et la mer d'Azov au sud, frontalière avec la Russie au nord, au sud (contestation territoriale de Crimée) et à l'est, avec la Biélorussie au nord, avec la Pologne, la Slovaquie et la Hongrie à l'ouest et avec la Roumanie et la Moldavie au sud-ouest.

Sa capitale est Kiev, sa langue officielle, l'ukrainien et sa monnaie, la hryvnia. Concernant sa population, les données liées à l'évolution du nombre d'habitants sont connues pour la période 1950-2012. D'après le recensement de 2001, la répartition ethnique sur une base déclarative qui ne correspond ni à la nationalité possédée ni à la langue maternelle est la suivante : « Ukrainiens » : 77,7 % ; « Russes » : 17,4 % ; « Autres » : 4,9 %. La classification « Autres » comprend aussi des minorités religieuses et non ethniques comme les Juifs. Les Roumains / Moldaves sont le troisième groupe ethnique après les Russes. Les Ruthènes sont en Ukraine considérés comme Ukrainiens, et ne sont, par conséquent, pas répertoriés comme une nationalité séparée. Il y aurait donc 75,8 % d'Ukrainiens et environ 1 % de Ruthènes, selon les estimations.

Le pays compte une importante communauté musulmane estimée à 1,5 million de personnes : pour



l'essentiel des Tatars de Crimée.

L'Ukraine est une démocratie parlementaire où les pouvoirs présidentiels sont étendus (quoique réduits au profit du parlement). Le président d'Ukraine est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois. Il nomme le Premier ministre avec l'accord du Conseil suprême.

Le pays a adhéré à de nombreux instruments internationaux instaurant l'égalité femmes-hommes, parmi lesquels :

INSTRUMENTS INTERNATIONAUX	LA CONVENTION INTERNATIONALE SUR L'ÉLIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATIONS À L'ÉGARD DES FEMMES CEDEF/CEDAW (adoptée le 18 décembre 1979 et entrée en vigueur le 3 septembre 1981)	Date de Signature : 17 Juillet 1980
		Date de ratification : 12 Mars 1981
	PROTOCOLE A LA CEDEF (adopté le 6 octobre 1991 et entré en vigueur le 22 décembre 2002)	Date de signature : le 07 Septembre 2000
		Date de ratification : le 26 Septembre 2003
	LE PACTE INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS PIDESC (adopté le 16 décembre 1966 et entré en vigueur le 3 janvier 1976)	Date de signature : le 20 Mars 1968
		Date de ratification : le 12 Novembre 1973
	LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT CDE (adoptée le 20 novembre 1989 et entrée en vigueur le 2 septembre 1990)	Date de signature : le 21 Février 1990
		Date de ratification : le 28 Aout 1991
	LE STATUT DE ROME (adopté à Rome le 17 juillet 1998 et entré en vigueur le 1er juillet 2002)	Date de signature : le 20 Janvier 2000
	Date de ratification : Non Ratifié	
LA RESOLUTION 1325 ET SUIVANTES adoptée le 31 octobre 2000	Adhésion	
LA DECLARATION DE BEIJING ET PROGRAMME D'ACTION DE LA QUATRIEME CONFERENCE MONDIALE SUR LES FEMMES (adopté en 1995)	Adhésion	
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES (ECOSOC), Commission de la Condition de la Femme.	Adhésion	



	RESOLUTION : « Mettre fin à la mutilation génitale féminine».	
INSTRUMENTS REGIONAUX	CONVENTION EUROPEENNE SUR L'EXERCICE DES DROITS DES ENFANTS : 25 janvier 1996 (Entrée en vigueur: 1er juillet 2000) .	Date de signature : 07 Mai 1999
		Date de ratification : 21 Décembre 2006
		Date d'Entrée en Vigueur : 01 Avril 2007
	CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE A L'EGARD DES FEMMES ET LA VIOLENCE DOMESTIQUE : CONVENTION D'ISTANBUL Adoptée le 11 Mai 2011 et entrée en vigueur le 1er Aout 2014	Date de signature : 07 Novembre 2011
		Date de ratification : Non Ratifiée

ETAT D'HARMONISATION DE LA LEGISLATION NATIONALE AVEC LES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX

L'Ukraine essaie tant soi peu d'harmoniser sa législation par rapport aux législations nationales et internationales. Surtout avec la révolution orange qui s'y est passée, l'Assemblée parlementaire est préoccupée par les événements politiques qui se sont déroulés en *Ukraine* ces derniers temps. *Les avancées* de la révolution orange ont permis aux libertés démocratiques essentielles de s'enraciner en *Ukraine* certes, mais avant celles-ci, le pays était sur la lancée de se conformer aux exigences régionales et internationales pour l'épanouissement des libertés démocratiques ou droits fondamentaux ou encore les droits humains.

ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES TEXTES SUR L'EGALITE FEMME HOMME : MECANISMES INSTITUTIONNELS, AVANCEES ET OBSTACLES DANS DIFFERENTS DOMAINES

Pour la mise en œuvre des textes visant l'égalité femmes-hommes, le pays s'est doté de plusieurs mécanismes institutionnels.

Mécanismes institutionnels

L'Ukraine, par des textes internationaux et régionaux, cherche à améliorer ses mécanismes institutionnels en instaurant une égalité entre femme et homme. Ce nouveau défi passe par la signature et la ratification d'instruments internationaux et régionaux pour une harmonisation de sa législation dans le sens d'encadrer et de mieux protéger les droits des femmes en particulier et faire rayonner l'exercice des droits humains en général.

La loi de prévention et de lutte contre la discrimination en Ukraine de 2012 interdit la discrimination directe ou indirecte fondée sur la race, la couleur, les convictions politiques, religieuses ou autres, le sexe, l'âge, le handicap, l'origine ethnique ou sociale, la citoyenneté, la situation maritale, la propriété, le lieu de résidence, la langue ou d'autres caractéristiques, objectives ou subjectives (article 1, paragraphes 2 et 3, et article 6, paragraphe 2).

Le Parlement a adopté le 1er janvier 2006, une loi destinée à assurer la promotion de mécanismes capables d'assurer concrètement l'égalité entre les sexes.

En 2008, par ailleurs, le Parlement adoptait les amendements nécessaires pour introduire dans le Code du travail le principe de l'égalité entre les sexes dans les conventions collectives.

<https://www.coe.int/fr/web/electoral-assistance/-/promoting-gender-equality-in-ukrainian-politics>

AVANCEES ET OBSTACLES DANS DIFFERENTS DOMAINES

Malgré l'existence du cadre juridique, de mécanismes institutionnels mis en place pour rendre effective l'instauration de l'égalité femmes-hommes en Ukraine et des avancées notoires, il existe encore, dans divers domaines, de nombreux obstacles qui freinent l'atteinte de cet objectif.

➤ Santé et social

• LES AVANCEES

Les collectivités locales ukrainiennes et les représentants du parlement et du gouvernement ukrainiens ont examiné des approches novatrices visant à accélérer la mise en place de l'égalité des sexes et à impulser des changements dans ce domaine en intégrant le principe d'égalité hommes-femmes dans les pratiques publiques locales.

Les participants ukrainiens et internationaux ont reconnu le rôle déterminant des collectivités locales dans la mise en œuvre d'un gouvernement ouvert et la réalisation de l'Agenda 2030 de l'ONU pour le développement durable, en particulier les objectifs 5 (égalité des sexes) et 16 (paix, justice et institutions fortes) pour assurer l'égalité des chances et la participation à tous les niveaux de la prise de décision.

La table ronde a été organisée dans le cadre de la Semaine du gouvernement ouvert (11-17 mars 2019).

[https://www.coe.int/fr/web/congress/project-in-ukraine-thematic-areas-human-rights-at-local-level#%2250224187%22:\[1\]}](https://www.coe.int/fr/web/congress/project-in-ukraine-thematic-areas-human-rights-at-local-level#%2250224187%22:[1]})

L'Ukraine a reconnu qu'une attention particulière était nécessaire dans les régions de Dnipropetrovsk, Donetsk, Chernihiv, Odessa, Mykolaïv, la ville de Sébastopol et la République autonome de Crimée où sont enregistrés les taux les plus élevés de mortalité parmi les femmes, les enfants et les séropositifs. Il a indiqué que la crise en Crimée risquait de mettre en péril les progrès réalisés dans la mise en œuvre des OMD, en précisant que l'Ukraine s'engage à prendre en charge les blessés et les personnes traumatisées au cours des récents troubles.

Le programme pluriannuel d'information et de plaidoyer (hors prêt) a contribué à alimenter un débat public autour de l'état des soins de santé en Ukraine et des coûts démographiques et économiques qui y sont associés. Son objectif se limitait à amorcer un processus de réforme dans le secteur de la santé. À la suite de la parution d'une série de rapports et d'une campagne de communication.

- **LES OBSTACLES**

Le système de santé n'est pas tourné vers la prévention des crises. Les maladies non transmissibles et les maladies chroniques sont les principales causes de mortalité en Ukraine. Le pays a aussi connu une propagation très rapide du VIH et constitue aujourd'hui l'épicentre de l'infection en Europe. Le système de santé ukrainien ne dispose pas des équipements adéquats pour faire face à l'ensemble de ces défis : il est complexe, inefficace et très inéquitable. À cela s'ajoute la crise financière, qui a encore aggravé la situation sanitaire.

➤ Education et Culture

- LES AVANCÉES

Il est difficile d'estimer les bénéfices du Processus de Bologne pour l'enseignement supérieur en Ukraine, car il existe toujours des problèmes d'égalité des chances et de qualité des formations. Cependant, cette réforme « européenne », inspirée par un autre événement national la « Révolution orange », a provoqué l'enthousiasme et l'engagement des acteurs pour des changements. Un énorme progrès a été fait dans la refonte de la structure universitaire. Les deux premiers cycles (*Bachelor* et *Master*) sont déjà en place, et les réflexions continuent sur la modification des études doctorales. En effet, il existe toujours deux titres scientifiques (candidat ès sciences et docteur ès sciences) et il est possible de les obtenir non seulement dans les universités mais aussi dans les instituts de l'Académie des sciences, ou encore, de manière autonome, sous la direction d'un chercheur. À terme, il est prévu de garder seulement le titre scientifique de docteur mais la réorganisation du troisième cycle s'annonce difficile.

- LES OBSTACLES

Les obstacles découlent de la crise qui s'est installée dans cette contrée l'opposant à la Crimée et les assauts de l'URSS. Cependant, la rénovation de l'enseignement supérieur s'élabore difficilement. Un climat politique et économique instable ainsi que l'insuffisance de financements, la dérégulation institutionnelle, la massification des publics étudiants et la corruption sont des facteurs qui, parmi d'autres, freinent les progrès désirés.

➤ Parité

- LES AVANCÉES

L'Ukraine s'est engagée à mettre en œuvre la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), le Document final de la Conférence de Beijing et les conclusions de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Il a indiqué que la perception des rôles des hommes et des femmes changeait grâce à l'intégration d'une perspective « genre » dans les OMD. Cela assure la promotion de la parité des sexes, l'amélioration de la santé maternelle, des enfants et des nouveau-nés et la lutte contre le VIH/sida et la tuberculose demeuraient parmi les priorités du nouveau Gouvernement de l'Ukraine.

- **LES OBSTACLES**

En Ukraine, les candidates continuent à faire face à de nombreuses barrières dans l'accès effectif à la vie politique, telles qu'un accès restreint au paysage médiatique, un accès restreint à la direction des partis à l'échelon central et local, un morcellement du cadre légal ainsi qu'une absence de mécanismes effectifs pour la mise en œuvre des quotas.

➤ **Participation politique des femmes**

- **LES AVANCÉES**

Taux peu élevé de participation des femmes, notamment en raison des difficultés liées au changement de régime politique des ex-États communistes. Toutefois, l'évolution de ces dernières années est plutôt prometteuse, les pourcentages de participation des femmes étant en rapide augmentation en Ukraine où 8% des femmes sont élues au parlement.

Le pays a connu des avancées considérables par rapport aux années passées où l'Ukraine était encore dans l'Union Soviétique et après son indépendance en 1991. Depuis lors, un arsenal juridique est en train d'être mis en place pour favoriser plus de représentation féminine dans les instances de décisions.

La présence des femmes dans la vie politique de l'Ukraine pourrait être un facteur stimulant pour des changements rapides. Au cours du sondage, 57% des personnes interrogées ont admis que la participation active des femmes dans la vie politique du pays est un signe de développement démocratique. En Ukraine, le Conseil de l'Europe met en œuvre un projet sur trois ans nommé « Projet de la pratique électorale en Ukraine ». Ce projet fait partie du Plan d'action pour l'Ukraine 2015-2017 qui est une initiative conjointe du Conseil de l'Europe et des autorités ukrainiennes, ayant été approuvé par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 21 janvier 2015. Le Plan d'action a pour objectif de soutenir l'Ukraine à s'acquitter de ses obligations statutaires et spécifiques en tant qu'Etat membre du Conseil de l'Europe, et de contribuer aux enjeux fondamentaux des Droits de l'Homme et d'État de droit.

Source : <https://www.coe.int/fr/web/electoral-assistance/ukraine>

- **LES OBSTACLES**

Les obstacles sont dus aux mentalités mais cela se dissipe progressivement.

L'Ukraine présente un faible niveau de représentation politique des femmes. Ainsi, dans la classification mondiale des femmes dans les parlements nationaux (1er octobre 2017), l'Ukraine se classe au 146ème rang sur 193 pays, ce qui en fait le dernier des pays du Partenariat oriental. À cet égard, une participation insuffisante des femmes à la vie politique devient un sérieux défi pour la démocratie, car elle empêche plus de 50% des citoyens ukrainiens de participer aux processus de prise de décision. **Le 1 novembre 2016**, seules 12% des femmes ukrainiennes participent à la vie politique du pays, alors que dans l'Union Européenne, cet index atteint 23%. Pour pouvoir remédier à cette situation, l'ONG ukrainienne « Consortium des femmes d'Ukraine » a lancé le projet de création du lobby des femmes politiciennes en Ukraine. « Nous allons travailler avec les partis politiques sur un plan de soutien des femmes pour qu'elles puissent rejoindre les listes des partis et avec les femmes pour leur apprendre à réussir leur campagne électorale, ainsi qu'avec les communautés qui votent », a expliqué Vira Pokrovska, directrice du programme du « Consortium des femmes d'Ukraine », lors d'une conférence de presse à l'Ukraine Crisis Média Center. Pour voir comment les femmes sont perçues dans le milieu politique, un sondage a été réalisé auprès de 4000 personnes de différentes régions de l'Ukraine.

Source : <https://www.coe.int/fr/web/electoral-assistance/-/promoting-gender-equality-in-ukrainian-politics>

➤ **Violences basées sur le genre**

- **LES AVANCÉES**

Le Gouvernement ukrainien s'efforce, par le biais de campagnes d'éducation et de sensibilisation, d'inculquer au sein de la population un rejet systématique de la violence à caractère sexuel, a ajouté le chef de la délégation ukrainienne. Il a par ailleurs souligné que le Gouvernement a pris des mesures concrètes en matière de lutte contre la traite des êtres humains, citant notamment la mise en place, en 2008, d'un mécanisme de plaintes auquel peuvent s'adresser les victimes. M. Maimeskul a par ailleurs reconnu qu'il conviendrait de renforcer la représentation des femmes dans les sphères du pouvoir et d'engager une action plus résolue contre la violence à l'encontre des femmes.

En août dernier, le Cabinet des ministres de l'Ukraine a annoncé son intention d'adopter ce modèle, dans le cadre de la mise en place d'un nouveau système national de services à l'intention des



victimes de violences basées sur le genre. Chacune des équipes mobiles de l'UNFPA est composée de trois spécialistes - un coordinateur, un psychologue et un assistant social qui rendent visite aux familles dans le besoin, en se concentrant sur les personnes touchées par la violence domestique. Les équipes travaillent en collaboration avec le ministère de la Politique sociale de l'Ukraine, avec le soutien financier du Royaume-Uni. Depuis le lancement du programme en 2015, les équipes ont traité environ 10.000 cas à travers le pays.

Source : <https://www.unfpa.org/fr/news/pour-%C3%A9radiquer-la-violence-domestique-lukraine-fait-appel-aux-%C3%A9quipes-mobiles-de-lunfpa>

Une importante protection est offerte aux victimes de violences conjugales ou familiales; voies de droit offertes aux femmes qui ont subi, de la part d'un ancien mari, des agressions sexuelles, du harcèlement criminel ou d'autres types de harcèlement; noms et lieux des refuges gérés par l'État; organismes qui offrent des services d'assistance psychosociale, de l'aide financière ou toute autre forme d'appui aux victimes de violences conjugales.

- **LES OBSTACLES**

La violence domestique est un problème largement répandu en Ukraine qui affecte les femmes de toutes les classes sociales et de toutes les régions du pays. Toutefois, la réaction du système judiciaire face aux actes de violence domestique est restée, en règle générale, très faible et encourage les femmes à ne pas porter plainte contre leur mari ou leur partenaire violent. Le fait que les forces de l'ordre et les représentants du système judiciaire ne considèrent pas la violence domestique comme un crime, et que les mesures qui seraient nécessaires pour enquêter sur les auteurs de ces actes et les punir ne soient pas prises, a conduit à un manque de confiance des femmes envers la justice pénale et par conséquent, à un nombre faible de plaintes par rapport à l'occurrence réelle de ce type d'actes violents.

Le *Kiyv gender studies Institute* a regretté que le Parlement n'ait pas voté de loi pour combattre la violence domestique, ni même ratifié la Convention d'Istanbul (Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, adoptée à Istanbul en 2011). L'oratrice a accusé des mouvements « anti-genre » de faire pression sur le Parlement et a regretté que ce dernier ne prenne pas en compte les questions de genre dans les réformes qu'il entreprend.

Une représentante de la *Women's International League for Peace and Freedom*, s'exprimant au nom de plusieurs ONG, a pour sa part souligné que les conditions qu'a posées le Fonds monétaire international (FMI) pour venir en aide à l'Ukraine avaient eu des impacts sociaux négatifs, comme la hausse des prix, et provoqué des coupes budgétaires dans les secteurs de la santé et des services sociaux. Cette austérité budgétaire touche principalement les femmes, a-t-elle affirmé.

Source: <https://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=21174&LangID=F>

➤ Accès à la justice

• LES AVANCÉES

La loi de 2001 sur la prévention de la violence familiale énumère les organisations qui participent à la lutte contre cette forme de violence, comme les centres de crise, les refuges et les organismes qui font respecter les injonctions préventives (OSI 2006). Un résumé (en anglais) de cette loi est consultable sur le site Internet du Parlement ukrainien (Ukraine 15 nov. 2001). La loi empêche les agresseurs de récidiver; toutefois, elle ne les force pas à quitter le domicile familial (OSI 2006). Cependant, le code du logement permet d'expulser les locataires qui violent régulièrement [traduction] « les règles de vie commune » dans les logements appartenant à la municipalité (*ibid.*) Actuellement, le code civil permet aux victimes d'un crime de réclamer un dédommagement financier; en outre, un projet de loi sur la compensation des victimes de crimes violents a été rédigé, mais il n'a pas encore été adopté (*ibid.*). De plus, une victime de discrimination ou de harcèlement sexuel peut réclamer des dommages en vertu de la loi sur la garantie de l'égalité des droits et des chances pour les hommes et pour les femmes (*ibid.*). Enfin, la loi ukrainienne considère le viol comme un crime, mais ne traite pas particulièrement du viol conjugal.

Parmi les autres domaines dans lesquels les gouvernements ont renforcé les mesures d'autonomisation des femmes et d'égalité des sexes, beaucoup ont parlé des améliorations apportées sur le plan juridique. Il s'agit notamment d'élargir et de faciliter l'accès des femmes à la justice lorsqu'elles sont victimes de violence ou de discrimination. Parallèlement, le droit pénal s'est durci pour que les violences sexistes ou domestiques qui sont souvent passées sous silence ne restent pas impunies.

Une étude sur l'accès des femmes à la Cour européenne des droits de l'homme a mis en évidence le nombre peu élevé de requêtes introduites par des femmes et souligné que ce phénomène reflète peut-être des obstacles rencontrés par les femmes au niveau national. Parmi les explications possibles figurent la méconnaissance, le manque de confiance, l'absence de ressources, les préjugés sexistes ainsi que les

obstacles culturels, sociaux et économiques. Ces obstacles sont particulièrement importants pour les femmes victimes de violences ou en situation de vulnérabilité, telles que les femmes victimes de diverses formes de discrimination.

Le Conseil de l'Europe met également en œuvre un projet spécifique « Améliorer l'accès des femmes à la justice dans six pays du Partenariat oriental » en Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, République de Moldova et Ukraine en 2015-2017.

Source : <https://www.coe.int/fr/web/genderequality/equal-access-of-women-to-justice>

Le projet *Aide juridique accessible et de qualité en Ukraine* est une initiative d'aide technique sur cinq ans (2014-2018) financée par Affaires mondiales Canada. Ce projet est mis en œuvre par le Bureau canadien de l'éducation internationale en coopération avec le *Coordination Center for Legal Aid Provision* (CCLAP) sous le ministère de la Justice d'Ukraine. **Le projet s'est fixé pour objectif** de contribuer à l'ouverture de l'accès équitable à la justice à tous les Ukrainiens grâce à une aide judiciaire de qualité pour les femmes et les hommes d'Ukraine, surtout pour les personnes issues de groupes marginalisés. Jusqu'à très récemment, tous les citoyens ukrainiens devaient recourir à des services de conseil et représentation juridiques privés. Pour beaucoup, surtout pour les personnes vulnérables, le coût de la représentation juridique était prohibitif, bloquait l'accès à la justice et sapait la confiance des citoyens envers les établissements publics, ce qui allait à l'encontre des efforts mis en œuvre pour renforcer la confiance comme tremplins à une démocratie efficace.

Avec l'adoption de la *loi d'Ukraine sur l'aide judiciaire gratuite* en juin 2011, le gouvernement d'Ukraine s'est engagé à protéger les droits de ses citoyens marginalisés.

Le Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine 2018-2021 a été approuvé par le Comité des Ministres le 21 février 2018. Le Plan d'action est un instrument de programmation stratégique qui vise, par la coopération, à accompagner le pays dans ses efforts pour aligner davantage la législation, les institutions et les pratiques sur les normes européennes dans les domaines des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie, et, à travers cela, aider le pays à remplir ses obligations en tant qu'État membre du Conseil de l'Europe. En atteignant ces objectifs, ce Plan d'action contribuera également aux objectifs de l'Accord d'association Ukraine - Union Européenne.

Les priorités du Plan d'action tiennent compte des arrêts pertinents de la Cour européenne des droits de l'homme, des décisions, résolutions, recommandations, conclusions des rapports et avis des institutions, des mécanismes de suivi et des organes consultatifs d'experts du Conseil de l'Europe. Ils reflètent les

priorités et les besoins de réforme de l'Ukraine, tels que définis par les autorités dans les documents et engagements stratégiques nationaux pertinents, y compris dans le cadre du processus d'intégration européenne. En outre, le présent Plan d'action tient compte des réalisations du Plan d'action 2015-2017.

Le Plan d'action a pour objectifs spécifiques d'apporter un soutien aux domaines suivants :

I. Droits de l'homme

1. Protéger les droits de l'homme
2. Promouvoir les droits de l'homme et la dignité humaine
3. Garantir les droits sociaux

II. État de droit

- 2.1. Garantir la justice
- 2.2. Renforcer l'État de droit
- 2.3. Combattre les menaces contre l'État de droit

Source : <https://cbie.ca/fr/notre-travail/programmes-actuels/projet-daide-juridique-accessible-et-de-qualite-en-ukraine/>

LES OBSTACLES

- Persistance des discriminations envers les femmes dans les lois.
- Lacunes dans la législation relative aux droits des femmes. Usage limité de la législation interdisant la discrimination fondée sur le sexe.
- Législations neutres du point de vue du genre ou ignorant les spécificités de genre qui peuvent aboutir, souvent involontairement, à des inégalités structurelles.
- Usage limité des normes internationales dans les décisions judiciaires.
- Recours limités en cas de discrimination indirecte envers les femmes.
- Priorité accordée aux modes alternatifs de résolution des conflits pour garantir un règlement rapide du litige, souvent au détriment des femmes.

La Médiatrice nationale pour les droits de l'homme en Ukraine a déploré qu'il n'y ait pas de sanctions contre la discrimination exercée contre les femmes en Ukraine. La société est très peu informée des dispositions juridiques protégeant les femmes, a-t-elle ajouté. Très peu de



discriminations à l'encontre des femmes font l'objet de communications auprès de l'Ombudsman, a-t-elle également regretté. D'autre part, le niveau de revenus des femmes est inférieur de 25% à celui des hommes, a-t-elle poursuivi. Elle a également évoqué la violence exercée contre les femmes, notamment de la part de la police. Par ailleurs, la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe n'a toujours pas été ratifiée par l'Ukraine, a-t-elle fait observer.

Soures: <https://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=21174&LangID=F>

➤ Accès aux ressources

• LES AVANCÉES

L'Ukraine réitère le plein engagement de son pays en faveur des objectifs de développement social de l'ONU. A cet effet, le plan mis en œuvre par l'Ukraine pour faire reculer la pauvreté. Ce plan s'articule autour de quatre axes: la restauration de la confiance de la population dans les politiques sociales, la mise en place de mécanismes efficaces de redistribution des richesses, la modernisation de la protection sociale et une politique de croissance et de création d'emplois.

L'histoire et les activités de MAMA-86 montrent que les femmes peuvent réellement améliorer leur situation et entraîner des changements significatifs dans leurs communautés. MAMA-86, fondé en 1990 par des mères ukrainiennes qui s'inquiétaient des effets de l'accident nucléaire de Tchernobyl de 1986 sur la santé de leurs enfants, compte à présent plusieurs centaines de membres actifs dans 17 villes à travers toute l'Ukraine. Aujourd'hui, le travail de MAMA-86 comprend de la recherche, des actions de défense juridique et de lobbying, des actions d'éducation et de formation, des projets pilotes, et l'analyse et l'élaboration de politiques

Soures: <https://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=21174&LangID=F>

• LES OBSTACLES

L'Ukraine a été fortement touchée par la crise économique de 2008-2009. En 2008, la croissance économique a été ralentie de 2,1 % et a chuté en 2009 de 15 %. Afin de relancer les exportations, la banque centrale a décidé de dévaluer la Hryvnia.

L'industrie ukrainienne a souffert de la chute du prix des matières premières, et les banques se sont retrouvées en manque de liquidités. En novembre 2008, le pays a pu profiter d'un prêt du FMI de 13 milliards d'euros.

En raison de la guerre du Donbass, l'économie ukrainienne devrait enregistrer une baisse de 8 % en 2014 selon la Banque mondiale.

En février 2015, le FMI a annoncé qu'il allait consentir un nouveau prêt à l'Ukraine, d'un montant de 15,5 milliards d'euros, mais qu'il exigerait en échange des réformes économiques.

Cependant, les lois sont complexes, les procédures judiciaires longues et la corruption effraie les investisseurs. Bien qu'il y ait une Bourse, le manque de protection pour les actionnaires freine les investissements boursiers. L'investissement direct étranger en Ukraine est estimé à environ 17,4 milliards de dollars (avril 2006), correspondant à environ 371 dollars par habitant. De nouvelles réformes sont attendues cependant pour redynamiser le climat et redonner confiance aux investisseurs.

OBSERVATIONS GENERALES

L'Ukraine fait l'objet de convoitise par la Russie à cause de ses richesses naturelles et de sa position géographique. Minée par un conflit depuis quelques temps, l'Ukraine a depuis son indépendance fait des efforts dans l'application de l'égalité homme et femme en signant des accords et traités internationaux mais aussi en les ratifiant sur le plan interne. Cela dit, la question et /ou la place de la femme en Ukraine n'est pas négligeable au regard des efforts consentis dans ce sens.

RECOMMANDATIONS

- Modifier la loi sur l'égalité des droits et des chances de manière à renforcer le mécanisme de recours et de sanctions et à rendre la définition de la discrimination à l'égard des femmes pleinement en y incluant également la discrimination indirecte.
- Renforcer le dispositif du ministère de femme, de la famille et de l'enfance en lui donnant davantage d'autorité et de visibilité, notamment en rehaussant son statut dans l'appareil de l'État et en lui fournissant les ressources humaines et financières nécessaires pour accroître son efficacité.
- Améliorer la coordination entre les différentes structures de promotion de l'égalité des sexes aux niveaux national et local et de renforcer la collaboration avec la société civile.
- Formuler, en collaboration avec les organisations féminines, et adopter un nouveau plan d'action national favorisant une approche globale de l'égalité des sexes, doté d'objectifs et d'indicateurs précis, et tenant compte des bonnes pratiques et des enseignements tirés du plan d'action national précédent.
- Redoubler d'efforts pour venir à bout des stéréotypes persistants discriminatoires envers les femmes, notamment en menant des campagnes de sensibilisation pour insister sur



l'égalité de statut et de responsabilités des femmes et des hommes dans la vie privée et dans la vie publique, en dispensant aux enseignants une formation sur les droits de l'homme et l'égalité des sexes et en révisant les manuels éducatifs afin d'en éliminer les stéréotypes sexistes.

- Encourager les médias à éliminer les publicités sexistes et stéréotypées et à entretenir une image positive de la femme. Enfin, s'attaquer spécifiquement aux stéréotypes visant les groupes vulnérables de femmes, comme les femmes roms.
- Appliquer effectivement la loi sur la prévention de la violence familiale (2001) et d'en surveiller l'impact sur les femmes.
- Prendre les mesures nécessaires pour que des sanctions efficaces frappant spécifiquement les agresseurs soient appliquées en cas de violence familiale.
- Prendre les mesures nécessaires pour accroître la représentation des femmes dans les organes élus ou nommés.
- Garantir que les femmes jouissent, sur un pied d'égalité avec les hommes, de leur droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale, pour réduire la ségrégation professionnelle fondée sur le sexe et pour instituer des sanctions appropriées en vue de mettre fin au harcèlement sexuel sur le lieu de travail et aux autres pratiques discriminatoires ; mettre en place un cadre élargi pour les services de santé, doté de ressources suffisantes, et de suivre systématiquement l'accès des femmes aux services de santé.
- Axer les stratégies de prévention du VIH/sida sur les groupes à risques.

Mme TETYANA KONDRATYUK, Vice-Ministre de la famille, de la jeunesse et des sports de l'Ukraine, a plaidé pour l'inclusion de modifications législatives et institutionnelles afin de prévenir l'exploitation des femmes, les violences sexuelles et la traite des êtres humains, autant de problèmes qui constituent une priorité pour l'Ukraine. La délégation ukrainienne a assuré la Commission de sa détermination à appliquer la Déclaration et la Plateforme d'action de Beijing qui doivent contribuer à renforcer l'égalité des chances entre hommes et femmes. Soulignant les progrès, Mme Kondratyuk a rappelé que la moitié des étudiants sont des femmes dans son pays tandis que des mesures en faveur de l'égalité ont été initiées par le Gouvernement. Un organe gouvernemental pour l'égalité entre les sexes a notamment été créé.

<https://www.un.org/press/fr/2006/FEM1543.doc.htm>